



STATIONNER 1/2

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés	Les arbitrages de la Municipalité			
	Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
<p>« Sanctionner les stationnements gênants sur les trottoirs. »</p>	<p>En juillet 2024, constatant effectivement un stationnement excessif sur les trottoirs du quartier, nuisant au confort et à la sécurité des piétons, la ville a lancé une campagne de sensibilisation des riverains. L'objectif était double :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser à l'importance de respecter le code de la route 2. Recueillir des pistes de solutions émanant des riverains eux-mêmes. <p>Cinq (5) riverains ont formulé des propositions.</p>			
<p>« Mettre en place des actions de sensibilisation pour communiquer de ne pas se garer sur les trottoirs. »</p>				
<p>« Tracer au sol les places de stationnements autorisées afin d'éviter le stationnement anarchique dans le quartier, que les véhicules qui y sont stationnés prennent toute la superficie du trottoir et que les piétons soient contraints de circuler sur la route. » Par exemple : secteur à proximité du vétérinaire</p>		<p>La Ville réalise actuellement l'état des lieux de l'offre de stationnement existante dans le quartier mais également celui du potentiel de nouvelles places à créer.</p> <p>Le projet de réaménagement de la rue-parc des Alouettes doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser l'offre de stationnement, - Créer de nouvelles places - Éviter les stationnements gênants pour les piétons 		
<p>« Revoir l'installation du stop à côté du vétérinaire : la visibilité est cachée par les voitures garées devant le vétérinaire. »</p>		<p>Le projet de réaménagement de la rue-parc des Alouettes prévoit de reconfigurer le carrefour avec la rue des Bergeronnettes. L'objectif est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser le croisement pour les piétons (création d'un plateau traversant et de deux passages piétons) - Améliorer la visibilité des automobilistes (repositionnement des places de stationnement.) 		
<p>« Prévoir des passages de la police municipale régulièrement et mettre en place la vidéoverbalisation sur les zones problématiques. »</p>	<p>La police municipale est composée de 3 brigades (dont une de nuit) couplées à un Centre de Supervision Urbain.</p> <p>Les équipages de police municipale patrouillent sur tout le territoire communal, 6 jours sur 7, de 8h00 à 01h30.</p> <p>06 14 63 67 37 C'est le numéro à composer pour contacter l'équipe de patrouille !</p> <p>7 caméras de vidéoprotection équipent le quartier des Garrigues englobant les Allées de l'Europe.</p>			



STATIONNER 2/2

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés	Les arbitrages de la Municipalité			
	Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
« Faire retirer les panneaux des habitants privatisant des zones de stationnement exemple : rue des alouettes ou rue des cigales. »		L'espace public ne peut en effet être privatisé sous quelconque motif. La Ville fera retirer l'ensemble des panneaux installés sans autorisation.		
« Installer un lieu de stationnement dédié pour le bus scolaire et le transport GHP. »	Le transport GHP utilise la place de stationnement PMR située sur le parking à l'arrière de l'école des GARRIGUES.		La ville étudiera la possibilité de créer une zone dédiée au car des sorties scolaires.	
« Identifier à l'aide de panneaux directionnels les lieux de stationnement dans le quartier afin de guider les habitants vers les endroits de stationnements autorisés »			<p>Le jalonnement clair des parkings, indiquant le nombre de places et leur statut (payant ou gratuit), améliore la compréhension de l'offre de stationnement par les automobilistes, réduisant ainsi les comportements de stationnement illicite et gênant.</p> <p>Pour cette raison en effet la ville étudiera la possibilité de proposer un programme de jalonnement des parkings existants.</p>	